

10.06.2025 - 11:00 Uhr

Gespa : rapport annuel et statistique 2024

Berne (ots) -

Dans son rapport annuel, l'autorité intercantonale de surveillance des jeux d'argent (Gespa) fait le point sur son activité de surveillance et sur les évolutions pertinentes du marché placé sous sa surveillance durant l'exercice 2024. En même temps que le rapport annuel, la Gespa publie la statistique des jeux de grande envergure et des jeux de petite envergure pour l'exercice 2024. L'an dernier, chaque habitant en Suisse a dépensé CHF 138 nets pour les loteries et les paris sportifs de grande envergure (+7 % par rapport à l'année précédente).

Surveillance du marché réglementé

En 2024, la Gespa a autorisé un total de 55 nouveaux jeux proposés par les deux sociétés de loterie. Celles-ci ont obtenu en tout 76 approbations de modifications ultérieures de jeux appartenant à leur offre de loteries et de paris sportifs, ainsi que 45 autorisations pour l'exploitation de jeux gratuits ou l'octroi de crédits de jeu gratuits. D'une manière générale, l'année 2024 a été marquée par une multiplication des communications et indices d'irrégularités dans la distribution terrestre des paris sportifs par Swisslos.

A la fin de l'année sous revue, seize exploitants d'appareils automatiques détenaient une autorisation pour exploiter des jeux d'adresse. Des mesures de surveillance permettent régulièrement de détecter des irrégularités majeures conduisant à l'ouverture de procédures de surveillance.

Lutte contre les activités illégales

L'autorité de surveillance s'inquiète également de la propagation croissante de la criminalité organisée dans le domaine des jeux d'argent. Un total de 67 décisions en matière pénale a été notifié à la Gespa. Celle-ci a formé opposition dans cinq cas. La Gespa a également déposé douze plaintes pénales pour infraction à la loi sur les jeux d'argent. Elle a en outre soutenu les autorités cantonales de poursuite pénale dans de nombreuses enquêtes pénales lors de perquisitions et par l'analyse de supports de données.

Au cours de l'année sous revue, quatre listes de blocage ont été publiées, contenant des noms de domaines d'exploitants de jeux d'argent étrangers illégaux à bloquer. Aucune opposition n'a été déposée contre ces listes. Fin 2024, 490 domaines figuraient sur la liste de blocage de la Gespa.

Statistique des jeux de grande envergure et des jeux de petite envergure 2024

Dans le domaine des jeux de grande envergure, les loteries et les paris sportifs exploités de manière automatisée, au niveau intercantonal ou en ligne ont généré au cours de l'année sous revue un chiffre d'affaires de CHF 3,97 milliards (+5,5 % par rapport à 2023), ainsi qu'un revenu brut des jeux (RBJ) de CHF 1,25 milliard (+7,9 % par rapport à 2023).

Chaque habitant a dépensé CHF 438 en moyenne pour des loteries et des paris sportifs exploités de manière automatisée, au niveau intercantonal ou en ligne, et réalisé des gains de CHF 301. Il en résulte une dépense nette moyenne théorique de CHF 138 par habitant (+7 % par rapport à l'année précédente).

Les bénéfices nets générés par les loteries et les paris sportifs se sont élevés à près de CHF 854 millions (+ 13 % par rapport à l'année précédente).

Dans le domaine des jeux d'adresse exploités de manière automatisée au niveau intercantonal ou en ligne, les 17 exploitants ont déclaré un RBJ global de CHF 18,8 millions en 2024

(-9,8 % par rapport à l'année précédente). Fin 2024, 1'540 appareils automatiques étaient en exploitation (2023 : 1'779).

Dans le domaine des jeux de petite envergure, 1'172 petites loteries (2023 : 1'003) ont été autorisées, pour une somme des mises autorisée de CHF 19,8 millions. Comme l'année précédente, quatre cantons ont accordé huit

autorisations pour des paris sportifs locaux. De plus, 19 cantons (2023 : 21) ont autorisé des petits tournois de poker (nombre d'autorisations pour des petits tournois de poker : 80).

Le rapport annuel et la statistique 2024 des jeux de grande envergure et des jeux de petite envergure peuvent être téléchargés sur www.gespa.ch.

Contact:

Pour tout renseignement téléphonique :

Manuel Richard (a), directeur

Pascal Philipona (f), membre de la direction

Tél. 031 313 13 03

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100012789/100932436> abgerufen werden.